

Le sentier de la MIGNONNE

1H

4km



DÉPART : Moulin du pont

Rte de Loperhet, 29460 Daoulas

📍 48.36169, -4.26109

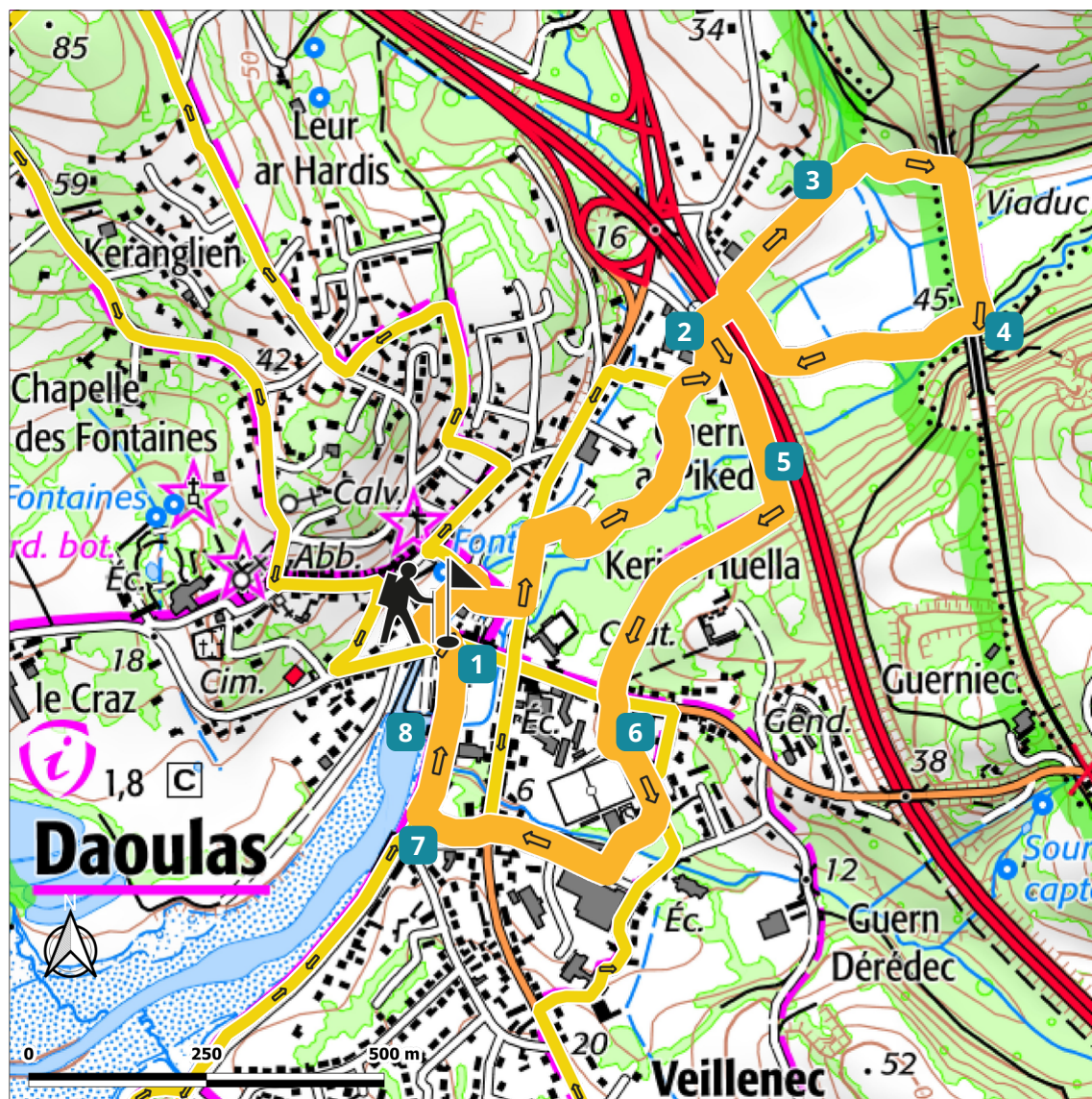
1 — Prendre la rue du Pont et tourner tout de suite à droite en longeant l'étang du Moulin du Pont par le jardin public. Passer le bief en empruntant la passerelle et traverser la place du Dr Castel.

2 — Longer la rivière en suivant la rive droite jusqu'à l'Ecopole, au lieu-dit Guern ar Piked. Une petite passerelle permet d'enjamber le Lézuzan pour atteindre le parking. Continuer en direction de l'aire de covoiturage.

3 — Tourner à droite en empruntant le tunnel pour franchir la voie rapide. Prendre à gauche, puis tout de suite à droite en direction du viaduc ferroviaire. Le chemin offre une vue panoramique sur les prairies humides en bordure de rivière entretenues pour les besoins de l'agriculture laitière.

4 — Laisser le chemin et tourner à droite pour rejoindre le cours d'eau en longeant le talus. Passer la chicane et prendre en direction du viaduc en longeant la rivière. Continuer et repasser sous la voie express en empruntant le même boviduc que précédemment.

5 — Tout de suite à gauche, longer le bas du talus de la voie express jusqu'à retrouver le lit de la rivière. La traverser pour rejoindre sa rive gauche. Continuer dans la forêt par un chemin creux.



Légende de la carte



Point de départ

Sens du circuit

Balisateur du terrain



6 — Traverser la rue de la Gare et prendre la ruelle en face pour rejoindre le stade de foot qu'il faut contourner. À gauche des tribunes, rejoindre la passerelle sur le Lohan qui permet de rejoindre le skate park et la zone commerciale.

7 — Tourner à droite, passer devant la bibliothèque et la brocante dont la façade est richement peinte. Traverser la place de la mairie où se tient tous les dimanches le marché de Daoulas très fréquenté en toutes saisons.

8 — Rejoindre le quai avec quelques bateaux amarrés. Suivre la Rue du Valy sur la droite jusqu'au Moulin du Pont. Passage devant l'ancienne faïencerie qui abrite aujourd'hui un restaurant.

ÊTRE LE PARFAIT RANDONNEUR



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau

02 98 85 13 09 | tourisme@capld.bzh

[tourismelanderneaudaoulas](https://www.tourismelanderneaudaoulas.fr)

www.tourisme-landerneau-daoulas.bzh

Balades & randonnées

17

Le sentier de la Mignonne à Daoulas

Photo : Alexandre Lamoureux pour Landerneau Daoulas Tourisme



Offices de
Tourisme
de France

LANDERNEAU
DAOULAS